



Conseil économique et social

Distr. générale
28 juin 2007
Français
Original : anglais

Session de fond de 2007

Genève, 2-27 juillet 2007

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen ministériel annuel : renforcement de l'action
menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment
grâce au partenariat mondial pour le développement**

Note verbale datée du 28 juin 2007, adressée au Président du Conseil économique et social par la Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil économique et social et a l'honneur de lui demander que le rapport ci-joint concernant la réunion régionale préparatoire pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'examen ministériel annuel du Conseil, tenue à Brasilia les 17 et 18 mai 2007 (voir annexe), soit distribué comme document du Conseil, pour examen à sa session de fond de 2007.

À la réunion préparatoire régionale, le thème de l'examen ministériel annuel (« Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement ») a été examiné dans l'optique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Le Gouvernement brésilien estime que le présent rapport, établi par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, est le reflet complet et fidèle des résultats des débats tenus à la réunion préparatoire. Il a l'intime conviction que le rapport apportera une contribution précieuse aux débats qui se tiendront sur le thème de l'examen ministériel annuel de 2007.

* E/2007/100 et Corr.1.



**Annexe à la note verbale datée du 28 juin 2007 adressée
au Président du Conseil économique et social par la Mission
permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de la réunion régionale préparatoire
pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'examen
ministériel annuel du Conseil économique et social :
« Principales difficultés de financement de l'action menée
pour éliminer la pauvreté et la faim en Amérique latine
et dans les Caraïbes »**

Brasilia, les 17 et 18 mai 2007

Résumé

Dans le cadre du nouvel examen ministériel annuel du Conseil économique et social, une réunion régionale préparatoire pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à Brasilia, les 17 et 18 mai 2007, sous les auspices du Gouvernement brésilien. Le thème de cette réunion s'intitulait : « Principales difficultés de financement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Revêtant la forme d'une réunion multipartite rassemblant des experts, ces consultations ont consisté en des séances plénières et des tables rondes, auxquelles ont participé plus de 90 délégués.

Principaux messages d'orientation générale

Les grands messages ci-après se sont dégagés des débats :

a) Les besoins des pays en développement à revenu intermédiaire ne sont pas satisfaits dans le système actuel de financement du développement. En Amérique latine, ces pays manquent encore de capacité d'autofinancement de leur développement et, comme ils ne reçoivent que peu de ressources extérieures, la plupart des pays de la région sont tributaires des stratégies nationales pour leur développement et des cadres régionaux pour le commerce et la coopération, complétés par l'action que mènent la société civile et le secteur privé. Les partenaires de développement se doivent d'accroître le niveau global de l'aide et de s'assurer que les pays à revenu intermédiaire ne sont pas laissés pour compte;

b) Pour la plupart des pays d'Amérique latine, les inégalités restent la principale difficulté. En général, la croissance est un instrument efficace pour lutter contre la pauvreté dans les pays plus pauvres mais, dans les pays à revenu intermédiaire, où les inégalités sont les plus marquées, la réduction des inégalités a une plus grande incidence sur l'extrême pauvreté. Il faudrait que les gouvernements mettent en œuvre des politiques de croissance assorties de politiques de réduction des inégalités pour une réduction optimale de la pauvreté. Les programmes nationaux de protection sociale, comme le programme brésilien « Bolsa Familia » de transfert de liquidités à des conditions préférentielles, ciblent explicitement les inégalités et ont permis de réduire l'extrême pauvreté en Amérique latine. Espérant reproduire la réussite du Brésil, d'autres gouvernements ont transposé ce programme dans la région et ailleurs;

c) L'exploitation efficace des débouchés commerciaux peut aider les pays à lutter contre la pauvreté. Pour promouvoir les échanges internationaux comme moteur du développement, de la croissance économique et de l'emploi, il faut absolument que les États concrétisent leur engagement de mettre au point un système d'échanges multilatéral, universel, reposant sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable et de libéraliser les échanges. La fixation du prix des produits de base continue d'être un sujet de préoccupation pour de nombreux pays de la région;

d) La croissance seule ne suffisant pas pour lutter contre les écarts de revenu, la création d'emplois, et le travail décentement rémunéré doivent acquérir un rang de priorité plus élevé dans les politiques, et il faut absolument continuer d'intégrer l'équité dans toutes les politiques publiques. Les politiques qui favorisent l'investissement, la croissance et la création d'entreprises sont essentielles pour la création d'emplois;

e) Pour mobiliser davantage de ressources nationales, les gouvernements devraient améliorer le recouvrement des impôts et accroître la pression fiscale, qui est actuellement relativement faible, surtout en Amérique latine. À l'échelle internationale, il faudrait également s'employer à réduire la fraude fiscale;

f) Sachant qu'à court terme les niveaux de l'aide resteront vraisemblablement inférieurs à l'objectif fixé à 0,7 % du revenu national brut, on favorise les nouvelles sources de financement, dont les taxes et les fonds mondiaux. Des initiatives, telles que la taxe de solidarité sur les billets d'avion proposée dans le cadre de la Facilité internationale d'achat de médicaments et les droits de tirage spéciaux créés par le Fonds monétaire international, ont été accueillies favorablement. Des programmes sociaux financés par le secteur privé, exécutés en parallèle avec l'action des pouvoirs publics, ont également été considérés comme indispensables pour régler le problème du financement;

g) Le renforcement de la coopération Sud-Sud est vu comme un outil précieux pour améliorer l'efficacité des activités de développement, les pays qui ont des points communs étant alors amenés à collaborer en vue de régler des problèmes comparables et à partager les données de leur expérience. De plus en plus, les pays à revenu intermédiaire devraient être des sources de coopération et jouer un plus grand rôle dans la coopération Sud-Sud, entre eux et avec les pays à faible revenu, sans que leur statut de pays bénéficiaire se voie pour autant relégué au second plan;

h) La multiplication de l'offre de services de microfinancement ouverts au plus grand nombre, accompagnée d'un renforcement des capacités des bénéficiaires, ouvre des perspectives intéressantes pour donner les moyens aux pauvres de s'en sortir. Cependant, ceux qui en Amérique latine et dans les Caraïbes ont accès à ces services de microfinancement sont relativement peu nombreux, et le cadre réglementaire en vigueur dans la plupart des pays ne favorise pas la croissance rapide de ce secteur. Il faut que les gouvernements mettent en place un cadre réglementaire propice à l'officialisation et au développement des établissements de microfinancement. La réglementation devrait permettre aux services financiers de se diversifier et aux établissements de microfinancement de collaborer avec les établissements bancaires commerciaux;

i) Le changement climatique menace de compromettre les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté et la faim et dans la réalisation d'autres objectifs du Millénaire pour le développement dans toute la région. Les pays des Caraïbes, en particulier, sont exposés aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique;

j) En tant que principal organe de coordination à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies dans les domaines économique et social et d'autres domaines connexes, le Conseil économique et social permettra d'assurer l'application effective du programme de développement des Nations Unies, de promouvoir une plus grande cohésion entre les activités que les différents partenaires mènent en faveur du développement et de renforcer les liens normatifs et les liens opérationnels dans l'action de l'Organisation. L'examen ministériel annuel du Conseil, qui se tiendra en juillet 2007, peut servir de catalyseur pour la mise en œuvre, en renforçant la responsabilité, la coopération et l'engagement politique;

k) Les gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont tout intérêt à s'engager plus stratégiquement aux côtés du Conseil, surtout dans le cadre des examens ministériels annuels, en vue d'atteindre les objectifs de développement de la région. Dans cette optique, il faut qu'ils se préparent à mettre en commun des solutions stratégiques et innovantes pour surmonter les difficultés propres à leurs pays et qu'ils saisissent l'occasion de formuler de nouvelles perspectives pour la coopération Sud-Sud.

I. Introduction

1. Au Sommet mondial de 2005, les chefs d'État et de gouvernement ont prié le Conseil économique et social de tenir, dans le cadre de son débat de haut niveau, des examens de fond annuels au niveau ministériel en vue d'étudier les progrès accomplis dans la suite donnée aux textes issus des conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies et d'évaluer leurs effets sur la réalisation des objectifs de ces conférences et réunions.

2. Le premier examen ministériel annuel, qui se tiendra les 3 et 4 juillet à l'Office des Nations Unies à Genève, peut servir de catalyseur de la mise en œuvre en offrant une tribune mondiale de haut niveau pour l'examen systématique des progrès accomplis et en permettant la mise en commun des enseignements tirés et des pratiques et approches réussies qui devraient servir d'exemple et être plus largement diffusées.

3. L'examen ministériel annuel de 2007, dont le thème est « Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement », consistera à examiner les progrès accomplis à l'échelle mondiale dans la suite donnée aux textes susmentionnés, en s'intéressant en partie à l'objectif 1 des objectifs du Millénaire pour le développement. Six pays (Bangladesh, Barbade, Cambodge, Cap-Vert, Éthiopie et Ghana) rendront compte au Conseil, dans le cadre d'exposés nationaux volontaires, des progrès qu'ils ont accomplis dans la mise en œuvre de leur stratégie nationale de développement. En marge de l'examen ministériel, un « salon de l'innovation » se tiendra en vue de promouvoir l'échange d'exemples pratiques de réussites et d'échecs afin de déceler les politiques et les programmes qui pourraient être reproduits et plus largement diffusés.

4. L'examen ministériel ne doit pas être pris comme événement isolé mais plutôt s'inscrire dans une démarche aux multiples volets : un débat électronique mondial sur l'élimination de la pauvreté et de la faim, organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) du 14 février au 16 mars 2007; une réunion préparatoire mondiale, tenue le 2 avril 2007 à New York; des consultations nationales, tenues à plusieurs dates et dans plusieurs lieux, dans les six pays qui se soumettent volontairement à l'examen national; une consultation régionale, organisée les 17 et 18 mai 2007 à Brasilia.

5. Les 17 et 18 mai 2007, avec l'appui du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Gouvernement brésilien a organisé la toute première réunion préparatoire pour l'Amérique latine et les Caraïbes du premier examen ministériel annuel du Conseil en 2007. Le thème de cette réunion était le suivant : « Principales difficultés de financement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes ».

6. Cette réunion visait à rassembler des experts et des représentants des États de la région, ainsi que d'organismes du système des Nations Unies et de la société civile, en vue d'examiner les tendances et les difficultés du financement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim et d'étudier les sources traditionnelles et les nouvelles sources de financement permettant de venir à bout de ces fléaux. On comptait que cette réunion préparatoire serait pour les parties prenantes à l'examen

ministériel de juillet 2007 l'occasion d'engager un dialogue avisé et animé. Elle permettrait en outre aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes de participer à l'examen ministériel en y exposant les progrès qu'ils ont accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment les meilleures pratiques et les enseignements qui pourraient contribuer à faire avancer et à développer les activités menées pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international.

7. Patrus Ananias, Ministre brésilien du développement social et de la lutte contre la pauvreté, a ouvert la réunion par une déclaration liminaire. À la première séance, des déclarations ont été prononcées par José Antonio Ocampo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales au Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, et l'Ambassadeur Léo Méorès, Vice-Président du Conseil économique et social. José Luis Machinea, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a également présenté un document de travail intitulé « Nouvelles tendances de l'aide publique au développement et effets sur le financement de l'élimination de la pauvreté et de la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes »¹. Deux tables rondes ont ensuite été tenues sur les thèmes suivants : « Nouvelles sources de financement de l'élimination de la pauvreté » (voir pièce jointe 1) et « Instruments de financement traditionnels de l'élimination de la pauvreté » (voir pièce jointe 2). Des exposés ont également été présentés par des représentants des États, des organismes des Nations Unies et des membres de la société civile sur les meilleures pratiques de lutte contre la pauvreté et sur des mesures concrètes.

8. Quelque 90 délégués ont participé aux consultations, dont les représentants de 23 pays de la région. Douze organismes des Nations Unies ou organismes apparentés ainsi que des représentants de six organisations de la société civile et d'une organisation du secteur privé y ont assisté.

II. Ouverture de la réunion régionale préparatoire

9. L'ouverture de la réunion, le 17 mai 2007 au soir, a donné le ton au débat tenu le 18 mai.

10. L'Ambassadeur Everton Vieira Vargas, Sous-Secrétaire aux affaires politiques I au Ministère brésilien des relations extérieures, Nikhil Seth, Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales, et Kim Bolduc, Coordinatrice résidente de l'ONU au Brésil, ont prononcé de courtes déclarations souhaitant la bienvenue aux participants à la réunion. Une déclaration liminaire a été prononcée par Patrus Ananias, Ministre brésilien du développement social et de la lutte contre la faim.

11. À la séance d'ouverture, il a été souligné que, bien que la plupart des pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes soient classés dans la catégorie des pays en développement à revenu intermédiaire, ils ne disposaient pas de moyens suffisants pour éliminer la pauvreté et la faim et continuaient d'avoir beaucoup de

¹ Ce document peut être consulté en anglais à l'adresse suivante : <http://www.un.org/docs/ecosoc/meetings/2007/amr2007/brasilia.html>, où l'on trouvera également le programme de travail, les déclarations, les présentations et la liste des participants.

mal à améliorer la vie de ceux qui souffrent de la pauvreté et de la malnutrition. Dans le cadre du partenariat mondial pour le développement, dont il est question dans l'objectif 8 des objectifs du Millénaire pour le développement et dans le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, les pays développés ont été priés de verser les fonds nécessaires pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, mais les donateurs ne se sont pas encore acquittés de leurs engagements à ce titre. À l'échelle mondiale, l'aide publique au développement (APD) a globalement augmenté depuis 2002 mais elle a baissé dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il faut donc envisager de nouvelles sources de financement pour compléter les sources traditionnelles. La coopération Sud-Sud acquiert également une importance croissante pour ce qui est de la mise en commun des données de l'expérience et des meilleures pratiques. Le Brésil est un partenaire actif dans la région et en Afrique où il vante les programmes sociaux réussis qui lui ont permis de réduire nettement les inégalités entre ses citoyens.

12. L'Ambassadeur Vieira Vargas a ouvert la réunion en remplaçant les consultations régionales dans le cadre de l'examen ministériel annuel dont le temps fort sera la tenue du premier examen en juillet, à l'Office des Nations Unies à Genève, pendant le débat de haut niveau du Conseil économique et social. Le thème de cet examen (« Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement » revêtait un intérêt particulier pour le Brésil. Bien que la région soit généralement considérée comme ayant un revenu intermédiaire et dispose d'une grande richesse en ressources naturelles, nombreux sont les habitants de l'Amérique latine et des Caraïbes qui souffrent de la pauvreté et de la malnutrition. L'Ambassadeur Vieira Vargas a estimé que la réunion était une occasion précieuse pour la région de contribuer aux travaux du Conseil.

13. M. Seth a observé que la toute première réunion régionale préparatoire pour l'Amérique latine et les Caraïbes du premier examen ministériel annuel du Conseil servirait d'exemple pour les réunions régionales à venir. Il a signalé que les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif d'élimination de la pauvreté en 2015 au plus tard étaient manifestes dans toutes les régions sauf en Afrique, mais que les niveaux de malnutrition chronique demeuraient essentiellement inchangés depuis 1990. Il a donc engagé les États à mettre en œuvre des politiques plus ciblées pour lutter contre la faim. En outre, afin de lutter contre la pauvreté profondément ancrée en milieu rural, il a recommandé de trouver un équilibre entre la création d'infrastructures sociales et les investissements dans les infrastructures économiques. Il a remarqué que des problèmes mondiaux tels que le changement climatique, la dégradation des terres, la désertification et les conflits risquaient d'exacerber la pauvreté et la faim.

14. M^{me} Bolduc a dit que les ressources dont disposait actuellement l'Amérique latine ne suffisaient pas pour éliminer la pauvreté et que la réunion était l'occasion d'examiner les difficultés régionales en matière de financement du développement. La réunion régionale préparatoire à l'examen ministériel annuel offrait la possibilité de rassembler les pays de la région qui prenaient des mesures comparables pour réduire la pauvreté et la faim. La coopération Sud-Sud était particulièrement importante pour les pays à revenu intermédiaire qui ne percevaient pas de montants d'aide suffisants des partenaires de développement. Soulignant le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la lutte contre la pauvreté et la faim, elle a

demandé aux pays de resserrer leurs liens de coopération et de solidarité pour favoriser le développement.

15. Le Ministre Ananias a prononcé une déclaration liminaire sur les nouvelles tendances et les difficultés du financement de l'élimination de la pauvreté et de la faim. Il a constaté l'importance du rôle que jouait le Conseil économique et social en favorisant et en guidant la coopération entre États et en s'employant à promouvoir le développement économique et social en vue de réduire les inégalités et d'accroître le niveau de vie de la population mondiale. Il a dit que la réunion était l'occasion de prendre la mesure des difficultés rencontrées et des progrès accomplis dans le financement de l'élimination de la pauvreté et de la faim.

16. La Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey (Mexique) en 2002, avait abouti à un consensus : il était impératif que tous les pays s'engagent à éliminer la pauvreté et à promouvoir la croissance économique et le développement durable, notamment en instaurant un système économique mondial équitable et fiable. La croissance économique seule ne suffisait pas à améliorer les conditions de vie des plus pauvres, mobiliser davantage de moyens financiers pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement constituait une étape importante pour s'assurer que le XXI^e siècle serait le siècle du développement pour tous. Le Ministre déplorait que les donateurs ne se soient acquittés que de la moitié de leurs obligations de financement de l'aide.

17. Rappelant que « la faim ne pouvait attendre », M. Ananias a exposé les mesures que le Brésil, la France et le Chili avaient prises pour mobiliser de nouvelles sources de financement de l'aide au développement, notamment les taxes sur les opérations financières internationales, sur les armes et la pollution, et insisté sur l'importance des fonds de développement comme le Fonds mondial de lutte contre la faim et la pauvreté. Une autre initiative, la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) pour lutter contre le sida, le paludisme et la tuberculose, était financée par des taxes de solidarité sur les billets d'avion. Ces sources visaient à compléter, et non à remplacer, les sources de financement traditionnelles.

18. Les mesures efficaces que le Gouvernement brésilien avait prises pour élaborer une politique publique répondant aux priorités de développement du pays comprenaient notamment les programmes « Bolsa familia » de transfert de liquidités à des conditions préférentielles et « Faim zéro ». Le vaste éventail de programmes sociaux mis en place par l'État avait permis de réduire nettement les inégalités dans le pays en améliorant le niveau de vie de millions de Brésiliens et en réduisant sensiblement les taux de malnutrition. Le Ministre a souligné que le Brésil s'employait à coopérer et à partager son expérience avec les pays en développement, surtout en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Afrique.

19. Le Ministre a affirmé que le droit à l'alimentation devait être au centre des politiques publiques. Pour ce faire, il fallait disposer de fonds suffisants et prévisibles, notamment grâce à l'aide publique au développement. Il invitait tous les pays à collaborer à la promotion de valeurs internationales communes.

III. Actes de la réunion préparatoire régionale

20. La première séance de la réunion préparatoire régionale, tenue le 18 mai 2007, a été consacrée à l'audition de déclarations liminaires faites par le représentant du pays hôte, les coorganisateur de la manifestation et la direction du Conseil économique et social. Ces déclarations ont établi un cadre préliminaire pour les débats qui ont eu lieu au cours de la réunion.

21. L'Ambassadeur Vieira Vargas a présenté un message de bienvenue au nom du Gouvernement brésilien. M. Seth a donné lecture d'un message de M. José Antonio Ocampo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, et distribué le texte d'un message de l'Ambassadeur Léo Móreres, Vice-Président du Conseil économique et social. M. José Luis Machinea, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a présenté un document d'information intitulé « Emerging Trends in Official Development Assistance and its Impact on Financing Poverty and Hunger Eradication in Latin American and the Caribbean ».

22. La première séance a fait apercevoir comment le Conseil économique et social renoué et renforcé par le Sommet mondial de 2005 encouragera des actions novatrices et concertées mieux éclairées en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Une des nouvelles fonctions assumées par le Conseil – l'examen ministériel annuel – peut jouer un rôle important en tant qu'instrument permettant de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de l'Organisation des Nations Unies en matière de développement et de responsabiliser les pays en développement et les pays développés à l'égard des engagements qu'ils ont pris. Étant la première consultation organisée au niveau des régions, la réunion de Brasilia aura une valeur éminemment exemplaire pour les consultations à venir. L'Ambassadeur Vieira Vargas a exhorté les participants à saisir cette occasion pour apporter une contribution essentielle et originale à l'examen ministériel annuel.

23. Quoique l'on ait généralement bien avancé dans la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, plusieurs obstacles empêchent les pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes de réaliser les objectifs de développement arrêtés au niveau international, à savoir les inégalités persistantes, les risques de crise financière, les facteurs qui limitent la croissance à long terme du commerce extérieur des pays à revenu intermédiaire, les lacunes du partenariat pour le développement et l'attention insuffisante accordée aux pays à revenu intermédiaire. Les apports d'APD, aux niveaux où ils se situent actuellement, seront insuffisants pour financer la réalisation des objectifs du Millénaire. L'accroissement du volume de ces apports et leur utilisation plus efficace pourraient être des facteurs importants pour la capacité des pays de la région à atteindre les objectifs. Or, l'APD destinée à la région a diminué par rapport à celle accordée aux autres régions et la part détenue par les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure représente une fraction infime du montant total de l'APD pour l'Amérique latine. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés a produit des résultats mitigés pour les pays de la région qui en bénéficient. On a donc recours à des sources novatrices de financement du développement, notamment à des taxes mondiales et à des fonds mondiaux, pour compléter les sources d'assistance traditionnelles. Les pays à revenu intermédiaire de la région ont été encouragés à participer à ces mécanismes.

24. Dans son message à la réunion, l'Ambassadeur Mérorès a abordé les trois principales questions ci-après.

Le rôle du Conseil économique et social dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

25. Le Conseil économique et social est au seuil d'une ère nouvelle inaugurée par le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale), dans lequel de nouvelles fonctions lui ont été assignées, notamment celle qui a trait à l'examen ministériel annuel. Le Conseil renforcé offrira un cadre pour assurer la mise en œuvre effective du programme de l'ONU en matière de développement, favoriser une amélioration de la cohérence des activités de développement des différents partenaires et renforcer les liens entre les activités normatives et opérationnelles de l'Organisation. Il agira également comme un véritable parlement pour le développement en établissant des liens plus étroits avec les activités que les gouvernements, les organes intergouvernementaux, les organisations non gouvernementales et les institutions financières internationales, entre autres, mènent aux niveaux régional et national. L'examen ministériel annuel stimulera des actions novatrices et concertées mieux éclairées en vue de la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement à la date visée de 2015. Les consultations régionales organisées à Brasilia constituent une manifestation d'avant-garde qui s'inscrit dans le cadre d'un processus consultatif plus vaste et elles donneront le ton et serviront de modèle pour les futures réunions régionales qui seront organisées systématiquement à l'occasion des examens ministériels annuels à venir.

Obstacles particuliers rencontrés par les petits États insulaires en développement

26. Les 22 petits États insulaires en développement de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes se heurtent à de nombreux obstacles au développement qui contribuent à perpétuer la pauvreté et compromettent la sécurité alimentaire, notamment l'éloignement, la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et aux chocs extérieurs et une forte dépendance à l'égard du commerce international. Aussi doivent-ils compter sur les partenaires de développement pour les aider à compenser les lacunes de la nature.

Obstacles particuliers rencontrés par les pays sortant d'un conflit

27. Les populations des pays qui sortent d'un conflit sont souvent durement touchées par la pauvreté et la malnutrition. Lorsqu'une guerre s'achève, on observe généralement une augmentation massive de l'aide car des donateurs animés de bons sentiments se mobilisent pour répondre aux besoins à la suite d'un conflit, mais la chronologie des apports peut être inadaptée, par exemple parce qu'ils arrivent trop tôt ou s'amenuisent trop rapidement. Par conséquent, pour maximiser l'efficacité de l'aide accordée aux pays sortant d'un conflit en vue d'assurer leur transition vers un développement à long terme, il faut établir une planification stratégique rigoureuse, avec la participation des donateurs et des bénéficiaires.

28. Dans sa déclaration, M. Ocampo a mis l'accent sur plusieurs obstacles auxquels la région de l'Amérique latine et des Caraïbes se heurte dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international.

Inégalités de revenus persistantes

29. Les inégalités de revenus persistent, en particulier entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs non qualifiés, entre les régions et entre les villes et les campagnes. Les progrès faits sur le plan de l'élimination des disparités entre les sexes aux niveaux de l'emploi, des rémunérations et des conditions de travail sont médiocres. Il est essentiel de promouvoir l'accès à un emploi équitable et décent si l'on veut réduire les inégalités de revenus. Les politiques de répartition ciblées (telles que le programme « Bolsa Familia » conçu par le Brésil) et le renforcement de la capacité de prise en compte, par le secteur public, de la relation entre croissance économique et justice sociale vont également dans le sens de l'objectif général de promotion de l'équité et de la justice au sein de la société.

Volatilité des capitaux dans la région de l'Amérique latine et les Caraïbes

30. Les mouvements de capitaux massifs, qui suivent de près les mouvements de la conjoncture, représentent toujours une menace potentielle. Le fait d'assurer une meilleure gestion macroéconomique, de ménager une marge de manœuvre adéquate pour des politiques macroéconomiques anticycliques et de créer des marchés de capitaux internes actifs en monnaie locale peut contribuer à atténuer les risques engendrés par des mouvements de capitaux soudains et les conséquences des crises.

Contraintes qui font obstacle au processus de transformation de la production

31. Il est essentiel, pour la croissance à long terme du commerce extérieur des pays à revenu intermédiaire, de progresser dans la voie de la consolidation du processus de transformation de la production et de l'acheminement vers des domaines de spécialisation plus dynamiques impliquant une plus forte teneur technologique et une plus grande valeur ajoutée. Cependant, cette croissance est entravée par les contraintes liées aux capacités nationales et au système commercial international.

Les promesses non satisfaites du partenariat mondial pour le développement

32. Si des progrès ont été accomplis dans plusieurs secteurs qui relèvent du partenariat mondial pour le développement défini dans la Déclaration du Millénaire et le Consensus de Monterrey, les pays en développement sont préoccupés par le fait que ce partenariat n'a pas été à la hauteur des attentes, en particulier dans le domaine du commerce et pour ce qui est d'associer les pays en développement au processus de prise de décisions économiques sur le plan international, de réduire leur vulnérabilité face à la volatilité des marchés financiers et de garantir la stabilité du système monétaire international. Si l'on ne réagit pas pour remédier à cette situation, la coopération risque d'en subir le contrecoup dans d'autres domaines importants. Cela devrait être un sujet de préoccupation pour tous les gouvernements.

Diminution de l'aide publique au développement allouée aux pays à revenu intermédiaire

33. Dans l'ensemble, les pays à revenu intermédiaire ont le sentiment d'être exclus du système actuel de coopération internationale. L'aide que la communauté internationale accorde aux pays les plus pauvres du monde, notamment en Afrique subsaharienne, ne devrait pas l'empêcher de prêter l'attention voulue aux pays à revenu intermédiaire, où les deux cinquièmes de la population mondiale vivent avec

moins de deux dollars par jour. Une nouvelle approche de la coopération pour le développement s'impose à l'égard de ces pays. Les règles favorables au développement adoptées dans les domaines de la finance, du commerce et de la technologie sont peut-être plus importantes que l'APD allouée aux dits pays, qui restera vraisemblablement limitée. La garantie d'un accès stable aux sources de financement tant multilatérales que privées importe également davantage que l'octroi d'une aide au développement.

34. Dans sa déclaration, M. Ocampo a également expliqué que les nouvelles fonctions du Conseil économique et social étaient susceptibles de fournir un instrument pour accroître la responsabilisation et renforcer la coopération et la mobilisation politique. L'examen ministériel annuel pourrait offrir une plate-forme pour une action efficace aux niveaux national, régional et mondial avec les rapports nationaux facultatifs, les consultations régionales et les discussions mondiales qui s'inscrivaient dans le cadre du débat de haut niveau. Le Conseil était susceptible d'aider à renforcer les fondations du partenariat mondial pour le développement en mettant l'accent sur l'exécution des engagements pris dans le domaine du développement lors de la prochaine session.

35. M. Machinea a présenté un document d'information de la CEPALC sur les nouvelles tendances de l'aide publique au développement et leurs incidences sur le financement de la lutte contre la pauvreté et la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes.

36. Il est indiqué dans le rapport que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont dans l'ensemble en bonne voie pour atteindre le premier objectif de développement énoncé dans la Déclaration du Millénaire, à savoir réduire de moitié la pauvreté et la faim d'ici à 2015. Toutefois, même si la région parvient à réaliser cet objectif, 65 millions de personnes resteront en deçà du seuil de pauvreté et elle comptera encore 40 millions de personnes souffrant de malnutrition en 2015, selon les estimations de la Commission.

A. Pauvreté

37. D'après les données disponibles, après avoir stagné au cours de la période allant de 1997 à 2002, les taux de pauvreté et d'indigence ont fortement régressé dans la région ces dernières années, mais le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté reste proche du chiffre enregistré en 1980. En termes absolus, le nombre de pauvres est actuellement plus élevé que dans les années 80 (205 millions de personnes en 2006, contre 136 en 1980). Les taux d'extrême pauvreté varient considérablement d'un pays à l'autre. Les pays qui affichent les taux d'extrême pauvreté les plus élevés et les revenus par habitant les plus faibles sont particulièrement handicapés et il est très probable qu'ils ne parviendront pas à réaliser l'objectif fixé pour la réduction de la pauvreté d'ici à 2015. Entre autres choses, il est nécessaire d'obtenir des taux de croissance plus stables dans l'ensemble de la région pour qu'elle puisse atteindre cet objectif. Comme la pression fiscale est faible, les gouvernements ont la possibilité d'augmenter les recettes publiques, notamment en Amérique latine.

38. Les données présentées dans le rapport de la Commission indiquent que la répartition inégale des revenus est un facteur important qui contribue à expliquer les taux de pauvreté élevés dans la région, surtout en Amérique latine où les disparités

sont beaucoup plus accentuées que dans les Caraïbes. La réduction de la pauvreté observée dans certaines régions tient à trois raisons principales, à savoir l'accélération de la croissance, l'expansion de l'emploi et l'augmentation des dépenses sociales par habitant. Si la croissance contribue effectivement à réduire la pauvreté, il est nécessaire de créer des emplois et de mettre en place des programmes sociaux pour améliorer la situation des personnes extrêmement pauvres. Le programme « Bolsa Familia » conçu par le Brésil, qui a contribué à faire reculer la misère, a été adopté par de nombreux pays de la région qui ont lancé des programmes de transfert conditionnel similaires.

B. Faim

39. On a généralement moins progressé sur la voie de la réduction de la faim et de la malnutrition que sur celle de la lutte contre la pauvreté. Cinq pays ont atteint l'objectif fixé pour la faim, mais de nombreux autres accusent un retard ou ont enregistré une régression. Cinq pays (Brésil, Colombie, Haïti, Mexique et République bolivarienne du Venezuela) représentent près des deux tiers de l'ensemble de la population sous-alimentée de la région. Les pays qui présentent les taux de malnutrition et d'extrême pauvreté les plus élevés sont aussi ceux qui continueront d'afficher des taux record d'accroissement démographique dans les 10 années à venir.

Sources traditionnelles de financement du développement

40. L'aide au développement est importante pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement. Le financement du développement est assuré principalement par le canal de l'APD et, dans une moindre mesure, par des initiatives d'allègement de la dette.

C. Flux d'APD

41. Les flux d'APD ont globalement augmenté depuis 2002, mais ils restent très en deçà des objectifs énoncés dans le Consensus de Monterrey. En règle générale, le volume de l'aide affectée aux dépenses sociales est plus important aujourd'hui qu'il ne l'était précédemment, ce qui a entraîné une diminution des investissements dans les infrastructures et les industries productives. L'aide publique a aussi été concentrée essentiellement sur les pays à faible revenu; pourtant, en chiffres absolus, les pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine comptent plus de personnes pauvres que les pays à faible revenu. La région a perdu du terrain quant à la part de l'assistance qui lui est allouée, l'Asie et l'Afrique étant les principales régions bénéficiaires. Au sein de la région, l'APD a accusé une plus forte diminution dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Étant donné que les économies de la région d'Amérique latine et des Caraïbes se rapprochent de la tranche des revenus élevés au niveau mondial, on peut s'attendre à voir décroître progressivement la part de l'APD qui leur sera affectée. Les pays à revenu intermédiaire de cette région ne possèdent toujours pas des moyens financiers suffisants pour financer les activités de développement de manière autonome; de ce fait, l'aide publique reste un instrument vital pour combler le fossé entre les besoins et les ressources disponibles.

42. Pour rendre l'assistance plus efficace et plus rentable, il faudra renforcer les politiques nationales, consolider les institutions et accroître les capacités d'absorption des pays bénéficiaires. La communauté des donateurs doit améliorer la coordination et fournir une assistance technique pour le transfert de connaissances. La création d'un environnement commercial plus favorable permettrait également aux pays de financer plus facilement leur propre développement.

D. Mesures d'allégement en faveur des pays très endettés

43. À l'échelle mondiale, l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés a permis de réduire à la fois l'encours et le service de la dette, mais son impact a été limité du fait qu'elle a été initialement appliquée à des pays dont les dettes étaient très élevées au regard des normes internationales et extrêmement difficiles, voire impossibles à rembourser. En Amérique latine, les avantages accordés aux pays bénéficiaires étaient très disparates et l'encours de leur dette restait très élevé. On remarquera que le Brésil a appuyé l'octroi d'une remise de 1 milliard de dollars dans le cadre de l'Initiative et consenti un allégement total de 150 millions de dollars à d'autres créanciers, situés principalement en Amérique latine.

Mécanismes innovants de financement

44. Les financements actuels assurés par l'intermédiaire de l'APD et d'autres initiatives similaires prises en faveur du développement restent en deçà des montants qui sont requis pour la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Du fait que les pays développés ont eu du mal à accroître les apports financiers acheminés par le canal de l'APD, cette assistance est complétée par des sources de financement nouvelles et novatrices.

E. Taxes mondiales

45. La taxation des transactions de change, du commerce des armes et de la pollution fait actuellement l'objet d'un débat. Cette taxation est un instrument qui permet de réaliser un double dividende en procurant des recettes pour les pays en développement et en créant des biens publics mondiaux. Les taxes mondiales nécessitent la participation aussi bien des pays développés que des pays en développement. Les pays en développement à revenu intermédiaire deviennent en fait des bailleurs de fonds dans le cadre d'une autre forme de coopération Sud-Sud.

46. Selon les indications fournies par la CEPALC, le volume des transactions de change en Amérique latine est si faible que les recettes fiscales potentielles seraient relativement insignifiantes. On estime que si les pays développés consentaient à affecter 80 % des recettes provenant des transactions de change à la coopération pour le développement, comme cela a été proposé, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes obtiendrait un montant à peu près équivalent au volume actuel des apports d'APD à la région et qu'une taxe sur les armes générerait un montant équivalent à 0,02 % du produit intérieur brut (PIB) de la région.

F. Fonds mondiaux

47. Les propositions envisagées pour les fonds mondiaux portent notamment sur la création de droits de tirage spéciaux pour le développement et l'établissement d'une Facilité de financement internationale. On ne voit pas bien quel intérêt ce dernier mécanisme, qui privilégierait les pays à faible revenu, présenterait pour les pays à revenu intermédiaire. En revanche, les droits de tirage spéciaux, qui pourraient être utilisés par ces pays, seraient un instrument d'offre de biens publics mondiaux, liés par exemple à l'amélioration de l'environnement, à la prévention des maladies, à l'accroissement de l'alphabétisation et à la fourniture d'une aide humanitaire. Sous l'égide du Brésil, du Chili, de l'Espagne et de la France et avec le concours du Secrétaire général de l'ONU, le Groupe technique sur les mécanismes innovants de financement a lancé l'idée du fonds de lutte contre la faim et l'initiative « Action contre la faim et la pauvreté », deux autres exemples de propositions novatrices portant sur des fonds mondiaux.

IV. Exposés : agir en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

48. L'examen ministériel annuel vise à mobiliser les énergies pour assurer la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, à un rythme accéléré et à une grande échelle. Afin de mettre en relief des actions concrètes qui seraient susceptibles d'être reproduites ou adaptées pour d'autres pays ou régions, deux séances ont été tenues dans le cadre de la réunion régionale, au cours desquelles les participants ont eu l'occasion de présenter les pratiques les plus efficaces en matière de lutte contre la faim et la pauvreté et des initiatives concrètes prises dans ce domaine.

A. Exposés portant sur les meilleures pratiques en matière de lutte contre la pauvreté

Gouvernements

49. La représentante de la Jamaïque a présenté une série de programmes mis en place dans les domaines social et économique et dans celui des infrastructures, qui ont permis de faire reculer la pauvreté dans son pays. Ces programmes portaient sur l'alimentation scolaire, l'électrification des campagnes, la création d'une caisse nationale de santé en vue de subventionner les médicaments délivrés sur ordonnance pour le traitement des maladies chroniques, l'allocation de ressources aux enfants des rues (« Possibility Programme ») et l'établissement d'un fonds national d'investissement social à l'intention des communautés démunies. L'Agence pour le développement des micro-investissements a déboursé plus de 222 millions de dollars, essentiellement au profit des femmes et des jeunes, pour financer des projets dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services. Les actions menées au niveau sous-régional par la Communauté des Caraïbes pour faire disparaître la faim ont également été mises en exergue.

50. Le représentant de la Barbade a indiqué que le Gouvernement de son pays avait atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement, mais qu'il

poursuivait ses efforts en vue d'éradiquer la pauvreté. Les initiatives prises comprennent la mise en place d'un vaste dispositif de protection sociale, diverses interventions communautaires axées sur la promotion des entreprises, des techniques et de l'artisanat, et des programmes d'intégration sociale en faveur de catégories de population particulières comme les personnes handicapées. Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, le Gouvernement offre des incitations pour stimuler et diversifier la production agricole. Une nouvelle stratégie de coopération Sud-Sud a été adoptée, en association avec des partenaires tels que le Nigéria et le Ghana et avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La Barbade a fait connaître son intention de tenir compte des intérêts et des préoccupations de la région dans le cadre du rapport national qu'elle présenterait, à titre facultatif, au Conseil économique et social à l'occasion de l'examen ministériel annuel.

51. Le Représentant de la République bolivarienne du Venezuela a mis l'accent sur les nouvelles politiques sociales appliquées par son pays dans plusieurs domaines, à savoir ceux de l'éducation, de l'alimentation et du développement. Dans le cadre de l'initiative « Éducation pour tous » de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), il a consacré 8 % de son PIB à l'éducation afin d'assurer un enseignement primaire gratuit, obligatoire et de qualité, et des aménagements visant à faciliter l'accès aux études supérieures pour les membres des groupes traditionnellement marginalisés. Les programmes de distribution de vivres ont permis de réduire la malnutrition et les programmes de protection sociale ont modifié progressivement la répartition des revenus pour réduire les inégalités. Les microcrédits mis à la disposition des communautés et des coopératives, et axés tout particulièrement sur les femmes, ouvrent des perspectives nouvelles pour les pauvres. Militant pour la coopération Sud-Sud, la République bolivarienne du Venezuela collabore avec plusieurs pays africains.

52. Le représentant du Mexique a décrit certaines des dispositions adoptées par son pays pour lutter contre la pauvreté et la faim, notamment la stratégie « Contigo » qui vise à promouvoir les services essentiels, le développement humain et la croissance économique et un programme de transfert conditionnel de ressources intitulé « Oportunidades », qui a permis de réduire les disparités entre les sexes grâce à une assistance centrée sur les femmes qui ont des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire ou secondaire.

Société civile

53. Le représentant de la Caixa Econômica Federal du Brésil a décrit plusieurs activités entreprises par cet établissement en faveur de l'intégration des politiques des pouvoirs publics, portant notamment sur l'éducation financière (élaboration, en collaboration avec des organisations non gouvernementales, de guides d'introduction rédigés dans les langues locales à l'intention des familles), l'inclusion numérique (don d'ordinateurs personnels, financement de télécentres, etc.), les services de microcrédit, le renforcement des capacités pour les microentreprises et l'exportation de produits et l'octroi d'une aide aux familles de condition modeste pour la recherche d'un logement. Deux exemples concrets d'initiatives prises par la caisse pour lutter contre la pauvreté et la faim ont été présentés. La première, intitulée « Projeto Varjadas », et qui a été menée en collaboration avec plusieurs partenaires dans une municipalité rurale, comprenait plusieurs volets portant par exemple sur la construction de logements ou encore sur

le renforcement des compétences et la formation des femmes. La seconde, intitulée « Proyecto Fábrica Social », impliquait l'utilisation de machines à coudre données afin d'enseigner aux femmes les techniques de confection de draps pour les hôpitaux. D'autres volets étaient consacrés au développement des compétences informatiques.

B. Exposés portant sur des initiatives concrètes

Gouvernements

54. Le représentant de Costa Rica a proposé l'adoption du « Consensus de Costa Rica » qui cherche à mobiliser une APD supplémentaire en faveur des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire qui accroissent leurs dépenses sociales en réduisant les dépenses militaires. Costa Rica a également proposé la création d'un fonds international alimenté par les dividendes de la paix, qui compléterait les sources traditionnelles de financement de la coopération pour le développement.

55. Le représentant du Ministère du travail et de l'emploi du Brésil a donné une description schématique du programme national de microcrédit productif orienté [Programa Nacional de Microcrédito Produtivo Orientado (PNMPO)]. Cet instrument, qui met des prêts à la disposition des communautés démunies pour stimuler l'emploi par la création d'entreprises, vient renforcer les autres programmes sociaux existant au Brésil. L'octroi de microcrédits ciblés, allié à une offre d'accompagnement et de formation pour les emprunteurs, a permis de limiter le nombre des cas de non-remboursement et d'aider les bénéficiaires à sortir de la pauvreté. Le Gouvernement brésilien s'emploie à améliorer les réglementations qui régissent la microfinance, en consultation avec les autres parties prenantes. On exploite également les possibilités offertes par le financement de solidarité, notamment au moyen d'une règle disposant que 2 % des dépôts bancaires effectués au Brésil doivent être utilisés aux fins du microcrédit.

Système des Nations Unies

56. Le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) a présenté une initiative axée sur l'élimination de la dénutrition chronique chez les enfants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'ici à 2015, qui met l'accent sur le renforcement des programmes d'action et la promotion des méthodes les plus efficaces pour résoudre ce problème important, en faisant fond sur les acquis existants à l'échelon national, et qui vise également à élaborer des critères communs pour les programmes nationaux de lutte contre la faim. En Amérique centrale, cette initiative a reçu un soutien politique de haut niveau et inspiré des mesures spécifiques qui ont été prises ultérieurement par les pouvoirs publics dans huit pays de la sous-région. Dans les pays andins, on renforce les partenariats pour institutionnaliser les initiatives nationales.

V. Recommandations

57. **Lors de la réunion préparatoire régionale, les participants ont formulé les recommandations suivantes :**

a) Les pays doivent s'attacher à promouvoir des taux de croissance économique élevés et stables, lesquels jouent un rôle clef dans la lutte contre la pauvreté et la faim;

b) La croissance n'est pas suffisante, à elle seule, pour réduire la pauvreté. En vue de lutter contre les inégalités de revenus, il faut accorder un rang de priorité élevé à la création d'emplois et à la garantie d'un travail décent dans les politiques nationales et il est essentiel de faire davantage de progrès pour assurer la prise en compte de l'équité dans l'ensemble des politiques du secteur public. Les politiques qui encouragent l'investissement, la croissance et l'esprit d'entreprise présentent une importance capitale pour la création d'emplois;

c) Pour mobiliser davantage de fonds nationaux, les pays devraient améliorer le recouvrement de l'impôt et accroître la pression fiscale, qui est actuellement assez faible, notamment en Amérique latine;

d) Les pays à revenu intermédiaire devraient jouer un rôle accru dans la coopération Sud-Sud entre eux et à l'égard des pays à faible revenu. Mais leur statut en tant que pays bénéficiaires ne doit pas pour autant être relégué au second plan;

e) Les gouvernements des pays de la région devraient se préparer à élaborer des stratégies novatrices communes pour faire face aux obstacles particuliers que rencontrent ces pays, à l'occasion de l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social qui a lieu en juillet 2007.

VI. Clôture de la réunion préparatoire régionale

58. Au nom du gouvernement hôte, l'Ambassadeur Viera Vergas a clos la réunion. La pauvreté et la faim sont des questions que l'Organisation des Nations Unies s'efforce de résoudre depuis sa création. Les disparités, la vulnérabilité, l'instabilité, les menaces à la démocratie, la violence urbaine, la pauvreté et d'autres problèmes persistent. Ces dernières années, l'aide internationale en faveur de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes est devenue incertaine, la communauté internationale ne s'intéressant plus à cette région. Celle-ci doit compter sur elle-même, échanger des expériences avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour déterminer les programmes sociaux qu'il convient de reproduire. Le nombre de personnes ayant encore besoin d'assistance étant si important, les politiques devront répondre à une demande sociale de cette ampleur. Le Conseil économique et social ne doit pas seulement se contenter, lors de sa session de fond, de refaire la même analyse des mêmes problèmes, il doit élaborer un cadre d'action stratégique global de développement pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Pièce jointe 1

Débat d'experts sur « Les instruments traditionnels de financement de la lutte contre la pauvreté »

1. Certes, c'est aux pays qu'il incombe au premier chef d'assurer leur propre développement, mais il importe de créer un partenariat mondial pour le développement pour atteindre les objectifs convenus dans ce domaine. Dans la conception actuelle du financement du développement, l'accent est mis sur la nécessité d'accroître l'aide publique au développement (APD) pour réaliser les objectifs de développement. Or, malgré cela, le montant actuel ou prévu de l'APD a diminué et est inférieur aux engagements pris aux termes du Consensus de Monterrey fixant ce pourcentage à 0,7 % du revenu national brut des pays donateurs.

2. Ce thème a été le sujet du débat d'experts sur les « Instruments traditionnels de financement de la lutte contre la pauvreté », présidé par Ana Cabral Petersen, Ministre brésilienne des relations extérieures, qui a notamment permis d'examiner la question de l'efficacité des instruments traditionnels de financement disponibles. Ont participé au débat : Rommel Acevedo, Secrétaire général de l'Association latino-américaine des institutions pour le financement du développement, Daniel Titelman, chef de l'Unité de l'analyse du développement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et Mirela de Carvalho Pereira da Silva, chercheur à l'Institut de la recherche économique appliquée.

3. Au cours du débat, les experts ont souligné la nécessité d'améliorer l'accès à des services financiers pour tous. En général, les services financiers sont peu développés dans la région. La prestation de services de microfinancement aux pauvres permet de leur donner les moyens nécessaires et de mieux les aider à s'organiser pour prendre en main leur vie et gérer leurs moyens d'existence. Le secteur de la microfinance s'est sensiblement développé dans la région, mais le manque de réglementation entrave en général son développement et l'élargissement de ces services. Les partenariats entre les services public et privé doivent permettre de renforcer le système financier et d'améliorer l'accès au financement.

4. Les experts ont en outre estimé que la croissance n'était pas une panacée face au problème de la pauvreté. Dans les pays, en particulier, où la richesse est répartie de façon inégale, les initiatives tendant à réduire les inégalités sont un moyen plus efficace de réduire l'extrême pauvreté. Les programmes sociaux tels que les programmes de transfert conditionnel de revenus, très répandus dans la région, auraient d'importantes incidences sur les niveaux de pauvreté.

5. M. Acevedo a donné un aperçu des tendances des services de microfinancement dans la région. Le microcrédit, qui n'exige pas beaucoup de ressources, a été un facteur de changement important et a permis à nombre de familles pauvres de sortir de la pauvreté en libérant leur esprit d'entreprise. En dépit d'obstacles tels que la concurrence des banques commerciales, la réglementation inadéquate et inappropriée du secteur industriel, les institutions de microfinancement se sont bien développées en Amérique latine, en assurant des services à environ 130 millions de personnes, essentiellement des femmes, grâce à plus de 10 000 établissements spécialisés.

6. Le microcrédit peut également avoir des incidences positives sur les particuliers et les familles. En ce qui concerne les envois de fonds, les institutions de microfinancement permettent de réduire les coûts des transactions et de donner aux pauvres plus de possibilités d'utilisation de leur argent. Il faut renforcer les capacités des pauvres pour qu'ils puissent utiliser efficacement les services de microfinancement disponibles et rembourser leurs prêts. En Amérique latine, la plupart des services de microfinancement se trouvent dans les centres urbains et il convient de redoubler d'efforts pour que les populations rurales aient cette possibilité. Ces institutions apportant une contribution importante au développement économique et social, il convient de leur trouver de nouvelles sources de financement pour que leurs services soient plus généralisés et viables.

7. M. Titelman a souligné la nécessité de développer et de renforcer les marchés financiers accessibles à tous pour mieux mobiliser les ressources internes et stimuler la croissance afin de lutter contre la pauvreté et la faim. Il faudra créer constamment des services financiers pour les pauvres et non pas seulement pendant les situations d'urgence financière. Les services financiers de la région ne sont pas, en général, bien développés; il s'agit généralement de marchés à court terme, les marchés des capitaux sont des structures simples, qui fonctionnent de façon cyclique et non contre-cyclique, ce qui est bon pour le développement durable.

8. Trente pour cent seulement de l'ensemble de la population ont accès aux services financiers, et ce pourcentage est très variable d'un pays à l'autre, mais les services de microfinancement se développent. En 2005, plus de 6 millions de prêts ont été accordés et les actifs des institutions de microfinancement se sont élevés à 5 milliards de dollars. Les partenariats entre le secteur public et le secteur privé permettront de renforcer le système financier et l'accès au financement. Un nombre croissant d'institutions financières commencent à assurer des services de microfinancement et à contribuer à l'amélioration de l'accès à ces services. Toutefois, le pourcentage de pauvres ayant accès aux services financiers reste très faible dans la région.

9. Au cours des débats qui ont suivi les exposés, MM. Acevedo et Titelman ont également abordé le problème de la réglementation des institutions de microfinancement. Cette réglementation varie en fonction des pays, mais, en général, aucune réglementation ne régit spécifiquement le microfinancement. Les textes réglementant les institutions de microfinancement doivent assurer la solvabilité et la gestion prudentielle de ces institutions tout en évitant de leur imposer des pénalités ou de leur créer des obstacles superflus. Pour les organisations non gouvernementales qui veulent devenir des institutions de microfinancement, certaines réglementations sont trop contraignantes, coûteuses, risquées et peu souples. Il faut, en particulier, modifier, dans une certaine mesure, la réglementation pour permettre aux institutions de microfinancement et aux institutions bancaires de collaborer.

10. M^{me} Carvalho a présenté les résultats d'un rapport sur les incidences différentes en matière de lutte contre la pauvreté des politiques de croissance économique et des mesures visant à réduire les inégalités – une question importante compte tenu de la forte incidence des inégalités en Amérique latine. Selon cette étude, dans la sous-région de l'Amérique centrale, la croissance permet mieux de lutter contre la pauvreté que contre l'extrême pauvreté, alors qu'une réduction des inégalités permet bien mieux de réduire l'extrême pauvreté. En outre, si les politiques de croissance

économique sont plus avantageuses dans les pays à faible revenu, la réduction des inégalités a plus d'incidences positives dans les pays à revenu intermédiaire où les revenus sont inégalement répartis. Les programmes de transfert de revenus conditionnel, très souvent appliqués pour lutter contre la pauvreté dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, permettent de réduire les inégalités. La croissance et la réduction des inégalités vont, normalement, de pair. Par conséquent, en calculant le taux de substitution de l'inégalité pour la croissance, l'étude a conclu que différents pays trouveront différentes combinaisons de stratégies de croissance et de réduction des inégalités qui auront le plus grand impact possible sur la réduction de la pauvreté. Selon le rapport, les envois de fonds, qui ont une incidence quantifiable sur la pauvreté, risquent également d'accroître les inégalités, car ces fonds sont en général destinés à des familles riches.

Recommandations

11. Les experts ont formulé les recommandations suivantes :

a) Les gouvernements devraient mettre en œuvre des politiques combinant croissance économique et réduction des inégalités qui réduisent autant que faire se peut la pauvreté;

b) Les interventions des pouvoirs publics devraient non pas augmenter les paiements aux bénéficiaires actuels mais élargir le filet de protection sociale pour y inclure plus de bénéficiaires, en vue d'accélérer les progrès vers la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement, à savoir la réduction de la pauvreté;

c) L'accès des pauvres à des services financiers ouverts à tous doit être sensiblement amélioré pour fournir aux citoyens des instruments financiers qui leur permettront de sortir de la pauvreté. Le partenariat entre le secteur public et le secteur privé devrait se poursuivre;

d) Les gouvernements devraient créer un environnement réglementaire favorable à l'officialisation et à la croissance des institutions de microfinancement. Ils doivent modifier les réglementations pour que les organisations non gouvernementales participent aux activités de microfinancement, et permettre ainsi aux pauvres d'avoir un meilleur accès aux services financiers. Les réglementations devraient également permettre aux services financiers de se diversifier davantage et de promouvoir la collaboration entre les institutions de microfinancement et les institutions bancaires commerciales;

e) Les institutions de microfinancement doivent mettre en place des instruments permettant de mobiliser des liquidités et de gérer les risques à l'intention des pauvres pour leur assurer des conditions de vie durables.

Pièce jointe 2

Débat d'experts sur les nouvelles sources de financement en vue de l'élimination de la pauvreté

1. Les engagements pris au titre de l'APD n'étant toujours pas honorés, des moyens novateurs de financement du développement sont proposés pour compléter les flux d'APD. En général, ces nouveaux moyens de financement comprennent un grand nombre d'instruments, allant de la création de taxes mondiales aux contributions volontaires privées en passant par les fonds mondiaux. Contrairement à l'APD classique, les nouveaux instruments ne sont pas exclusivement tributaires de transferts de fonds sans contrepartie des donateurs vers les pays bénéficiaires; par exemple, pour les fonds mondiaux, les pays développés et les pays en développement participent à la mobilisation de fonds. En effet, les pays en développement à revenu intermédiaire deviennent des donateurs. Même s'il convient de se féliciter de cette évolution, dans la mesure où elle encourage la coopération Sud-Sud, elle ne doit pas faire oublier la situation des pays à revenu intermédiaire en tant que pays bénéficiaires.

2. Ce thème a été l'objet du débat d'experts sur les « Sources novatrices de financement de l'élimination de la pauvreté », présidé par Nikhil Seth, Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination (Département des affaires économiques et sociales). Les experts, après avoir étudié la question de la création de mécanismes de financement novateurs, en ont recensé plusieurs. Le groupe d'experts comprenait M. Ricardo French-Davis, Représentant du Président chilien à l'Initiative en vue de lutter contre la faim et la pauvreté et consultant à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et Ana Pelianon, Directrice de l'Institut de recherche économique appliquée.

3. Les experts ont mis en lumière un certain nombre de sources de financement autres que l'APD et l'allègement de la dette, allant des instruments mondiaux tels que les droits de tirage spéciaux aux activités nationales axées sur l'accroissement des recettes fiscales. Ils ont également étudié le rôle croissant que jouaient les entreprises privées en tant que source importante de financement des programmes sociaux.

4. M. French-Davis a fait remarquer que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes demeurerait exposée aux crises financières et devrait continuer à gérer les risques en mettant en place des mécanismes contre-cycliques. Par exemple, les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international permettraient d'obtenir des fonds en cas de nécessité. La coopération régionale est nécessaire, en particulier pour faire face à ces crises. L'amélioration des régimes fiscaux pour accroître les recettes fiscales et lutter contre la fraude fiscale permettrait de mobiliser plus de ressources financières intérieures et une fiscalité progressive serait bénéfique pour les pauvres. Pour réduire la fraude fiscale, il faudra conclure des accords internationaux, car la coopération avec les centres financiers extraterritoriaux obligera ces derniers à n'assurer que des services financiers licites. L'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation des Nations Unies étudient cette question.

5. En outre, la coopération Nord-Sud devrait également permettre de mobiliser des fonds pour compléter l'APD. Les exemples couronnés de succès sont nombreux dans la région, notamment l'Initiative de lutte contre la faim et la pauvreté du

Président brésilien Lula da Silva qu'appuient plusieurs autres chefs d'État, et des programmes visant à créer des sources novatrices de financement du développement dans le cadre de fonds de solidarité tels que la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), qui mobilise des fonds en prélevant une taxe sur les billets d'avion. M. French-Davis a encouragé les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) de la région à envisager de participer au partenariat. Les envois de fonds étant également devenus d'importantes sources de revenus dans la région, il faut que les bénéficiaires aient un meilleur accès au microfinancement, en particulier, pour encourager l'esprit d'entreprise. Les micro, petites et moyennes entreprises peuvent contribuer à une croissance économique bénéfique aux pauvres.

6. M^{me} Peliano a fait part des résultats des travaux de recherche dans le domaine de l'action sociale menée par les entreprises privées, un mouvement, né au Brésil dans les années 90, qui ne cesse de se développer. Les programmes de responsabilité sociale des entreprises sont des sources opportunes de financement supplémentaire du développement. Ainsi, 69 % des entreprises ayant répondu à la dernière enquête sur le sujet ont travaillé bénévolement pour les communautés et dépensé 1,6 milliard de dollars en 2004. Les programmes ont consisté essentiellement à apporter une aide alimentaire et à assurer des services de protection sociale, à gérer des situations d'urgence et à appliquer des politiques de « bon voisinage », en particulier pour appuyer des services d'enseignement et autres services aux enfants. L'enquête a montré que les entreprises coopéraient parfois avec les ONG et, moins souvent, avec les organismes publics. Les initiatives du secteur privé, souvent informelles, gagneraient à être mieux organisées.

7. Les initiatives de responsabilité sociale des entreprises sont sur la voie d'une croissance soutenue au Brésil, comme le montrent la croissance prévue des activités d'un plus grand nombre d'entreprises et leur meilleure répartition géographique. Rien ne permet d'affirmer que le Gouvernement transfère les responsabilités qui lui incombent vis-à-vis de ses citoyens au secteur privé, mais plutôt le contraire, à savoir que les pouvoirs publics et le secteur privé redoublent d'efforts chacun de son côté. Toutes les entreprises ne participent pas activement à ces efforts; un tiers des entreprises ayant répondu à l'enquête ont joué leur rôle en payant leurs impôts et en créant des emplois, et 43 % des entreprises retenues pour l'enquête ont prévu de redoubler d'efforts dans ce domaine. Seuls 2 % des entreprises ont recours aux programmes d'encouragements fiscaux tels que les crédits d'impôt, destinés à encourager les entreprises à apporter leur contribution. En fait, les raisons qui poussent les entreprises à participer à ces activités de responsabilité sociale sont complexes et renvoient à la fois à des considérations humanitaires et à l'intérêt bien compris de l'entreprise.

8. Au cours des débats interactifs, M^{me} Peliano a indiqué que les entreprises pouvaient prétendre à des allègements fiscaux pour de nombreuses activités, mais pas toutes, entrant dans le cadre de leur responsabilité sociale, notamment l'aide aux activités culturelles. Elle a noté que les entreprises avaient très peu tiré parti des allègements fiscaux pour plusieurs raisons, notamment parce qu'elles les jugent trop peu importants pour qu'il vaille la peine de les demander, ou bien qu'elles ne sont pas au courant de ces mesures d'allègement ou parce que, pour elles, ces mesures équivalaient à une utilisation à des fins privées de ressources publiques.

Recommandations

9. **Le groupe d'experts a formulé les recommandations suivantes :**

a) **Des mécanismes d'aide contre-cycliques doivent être accessibles aux pays en développement pour leur permettre de gérer les risques liés aux crises financières. Des droits de tirage spéciaux doivent être émis pour financer des mécanismes qui fournissent des ressources aux pays en développement aux prises avec des crises financières dues à des chocs exogènes d'ordre commercial ou financier;**

b) **Les accords internationaux étant nécessaires et permettant de réduire la fraude fiscale, les gouvernements doivent renforcer les régimes fiscaux nationaux pour mobiliser les ressources internes;**

c) **Les initiatives du secteur privé dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises doivent être mieux coordonnées pour être plus efficaces.**
